

**CARNET**

**L'AGENCE DE GUEBWILLER**  
85-87, rue de la République  
BP 84 - 68502 Guebwiller  
Cedex

Ouverte du lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30  
à 17 h ; vendredi de 8 h à  
12 h.

Tél. 03.89.76.81.05  
Télécoie : 03.89.74.82.42

Courriel :  
ALSRedactionGUE@lalsace.fr

Internet : [www.lalsace.fr](http://www.lalsace.fr)  
Service relations clients :  
09.69.32.80.31.

**LES PHARMACIES**

Le pharmacien de garde  
est indiqué sur la porte de  
toutes les pharmacies.

Vous pouvez aussi appe-  
ler le 3237 (0,34 € la minu-  
te depuis un poste fixe) ou  
consulter gratuitement le  
site :  
[www.pharma68.fr](http://www.pharma68.fr)

**LES SERVICES**

**Caléo**

03.89.62.25.01 (eau)  
03.89.62.25.00 (gaz)

**LES LOISIRS**

**CINÉMA LE FLORIVAL**

Ça (-12 ans) : 14 h, 17 h,  
20 h 30.

Le mariage de Vérida :  
18 h, 21 h.

Wedding nightmare (-12  
ans) : 15 h, 18 h.

Une fille facile : 18 h,  
21 h.

Once upon a time in Hol-  
lywood (-12 ans) : 21 h.

La vie scolaire : 14 h 30,  
17 h 30, 21 h.

Frankie : 15 h.

Thalasso : 15 h.

**PISCINES**

Guebwiller : de 8h30 h à  
21 h.

Ensisheim : 16 h 30 h à  
19 h.

**GUEBWILLER** Vie associative

# Contrats d'objectifs pour les associations sportives



**Chaque responsable d'association a signé deux conventions, l'une à conserver, l'autre à remettre à la ville.** Photo L'Alsace/Gabrielle SCHMITT HOHENADEL

**Jeu de dernière, une quarantaine d'associations sportives de Guebwiller étaient conviées à la mairie pour signer des contrats d'objectifs pour trois ans, avec suivi annuel.**

**A**u printemps dernier, toutes les associations de Guebwiller ont été reçues individuellement par Didier Losser, conseiller délégué aux sports, Florence Kaatz, directrice jeunesse, sport et éducation, et Antoine Roto-olo, afin d'échanger sur leurs attentes et besoins. C'est ce qu'a rappelé Patrice Barrère, directeur de la communication de la Ville, lors de la séance de signature, avant de céder la parole au maire, Francis Kleitz.

« La signature est le résultat d'une discussion réelle, aboutissant à un pacte entre la Ville et les associations », a déclaré le maire, rappelant le rôle de chacun, dont le contrôle pour la Ville par la Chambre régionale des comptes.

## Un dossier spécifique pour les demandes de subvention

« C'est une rupture de ce qui se faisait avec l'attribution des subventions. On ne donne pas sans regarder. Le contrat fixe notre rôle à vos

La même démarche sera d'ailleurs poursuivie par la Ville avec les associations culturelles et de loisirs.

**Gabrielle SCHMITT HOHENADEL**

**LES SIGNATAIRES**

FCG 1910 sections pétanque, aikido, athlétisme, tennis, plongée sous-marine ; SG 1860, sections gymnastique artistique, escrime, GFL, gymnastique rythmique ; Saint-Léger sections basket-ball, gymnastique, volley-ball, tennis de table ; Floritaji ; Florival Karaté Do ; Dojo Form arts martiaux ; Badminton club du Florival ; AGIIR Florival ; FAST ; Cercle des nageurs du Florival ; Club athlétique union ; la Chrysalide du Florival ; Colombophiles du Florival ; ACTF ; Amis de la nature ; Florival Handisport ; Boxing club Guebwiller ; ATCR ; Nordic walking Florival ; Judo club Guebwiller ; les Pêcheurs du Florival AAPPMA ; Les plongeurs du Florival ; SASL Guebwiller Handball ; SCOSEG ; Ski-club Guebwiller ; SEPGV ; Training-club du Florival ; Vélo club Alsatia 1902 Guebwiller ; Billard-club Guebwiller 1952.

« Chaque année, nous discutons ensemble pour trouver de nouvelles pistes, avec une vue globale sur les besoins. Le dossier de subvention comportera un nouveau tableau de calcul », a annoncé Didier Losser, saluant « la finalité d'un beau travail effectué tous ensemble ».

« La convention n'est qu'un cadre, où il n'y a pas de chiffres. La demande de subvention fera toujours l'objet d'un dossier spécifique. Il n'est pas non plus question d'équipements, qui font également l'objet de discussions spécifiques selon les besoins. Nous cherchons également des solutions pour les demandes de créneaux supplémentaires. Le dialogue Ville-associés est nécessaire », a-t-il insisté, tout en remerciant les membres et bénévoles présents.

« Nous apportons aussi un soutien matériel et humain », a-t-il ajouté : « La convention n'est qu'un cadre, où il n'y a pas de chiffres. La demande de subvention fera toujours l'objet d'un dossier spécifique. Il n'est pas non plus question d'équipements, qui font également l'objet de discussions spécifiques selon les besoins. Nous cherchons également des solutions pour les demandes de créneaux supplémentaires. Le dialogue Ville-associés est nécessaire », a-t-il insisté, tout en remerciant les membres et bénévoles présents.